

Rubrique: Avis officiels généraux et annonces
Sous-rubrique: Autre avis officiel
Date de publication: KABVS 25.03.2026
Visible par le public jusqu'au: 25.04.2026
Numéro de publication: AL-VS15-0000002323

Entité de publication



Commune de Troistorrents, Place du Village 1, 1872 Troistorrents

Autre avis – Homologation des itinéraires de mobilité de loisirs (IML) - Rando-Parc de Morgins, Troistorrents

Titre de l'avis

Homologation des itinéraires de mobilité de loisirs (IML) - Rando-Parc de Morgins

Moyen de droit / Consultation

Conformément à la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML) du 14 septembre 2011, la Commune de Troistorrents, par son secteur « Sport et Loisirs », met à l'enquête publique la demande d'homologation du Rando-Parc de Morgins.

La Commune de Troistorrents agit en qualité de commune pilote pour l'intégration des Rando-Parcs dans le cadre de la loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs.

Est également mise à l'enquête publique, d'entente avec le Service des forêts, de la nature et du paysage, arrondissement du Bas-Valais, la demande d'autorisation d'exploitation préjudiciable à la forêt suivante :

- Lieux-dits : Grand-Jeur, Chanso d'Amont et Madzé, parcelles n° 1582, 1585 et 2397 ;
- But : homologation d'itinéraires de montée en ski de randonnée ;
- Distance : 4 618 m linéaires.

Point de contact

Commune de Troistorrents
Place du Village 1, Case postale 65, 1872 Troistorrents
1872 Troistorrents

Coordinateur sport et loisirs

+41 79 956 94 25

Délai

Expiration du délai: 25.04.2026